



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 15 juin 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Plan national de lutte contre le dépérissement du vignoble

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, FranceAgriMer et le CNIV ont choisi les 9 premiers lauréats d'un programme de recherche ambitieux

—

Dans le cadre du plan national de lutte contre le dépérissement du vignoble, 9 projets de recherche ont été retenus pour un co-financement partagé entre l'Etat et la profession viticole.

Ces projets remarquables par leur qualité scientifique ont été distingués parmi vingt-six projets déposés en réponse à l'appel à propositions émis en novembre 2016 dans le cadre d'un accord entre l'Etat (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation), le Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV) et FranceAgriMer.

Le financement accordé pour ces neufs projets s'élève à 3,1 M€ dont 0,9 M€ en provenance du Compte d'Affectation Spéciale « Développement Agricole et Rural » (CASDAR), 1,1M€ du CNIV et 1,1M€ de FranceAgriMer.

L'institut français de la vigne et du vin (IFV) mobilisera également ses compétences pour la lutte contre le dépérissement du vignoble dans des actions de recherche et de développement. Dans le cadre de son programme annuel financé par le CASDAR, l'IFV réservera 600 000€/an à ces actions.

Ces projets seront engagés dès le second semestre 2017. Ils se dérouleront sur 3 ans et demi et couvriront les axes du plan Recherche – Innovation – Développement.

Le prochain appel à propositions sera émis à l'automne 2017. Les projets sélectionnés permettront d'enrichir la recherche contre le dépérissement du vignoble.

Cet ambitieux programme de recherche et développement est mis en œuvre grâce à un fort engagement de l'Etat et de la profession viti-vinicole.

Contacts presse

Service de presse de Jacques MEZARD - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Focus sur les 9 lauréats

- **Projet Physiopath piloté par l'INRA de Bordeaux** : Identification des mécanismes sous-jacents au dépérissement de la vigne : de la physiologie à la pathologie.
- **Projet Origine piloté par l'INRA de Bordeaux** : Comprendre les déterminants et améliorer la maîtrise de la production de plants de vigne de qualité, pour assurer la longévité des vignobles.
- **Projet Longvi piloté par l'IFV** : Longévité du vignoble : la comprendre pour l'améliorer.
- **Projet Co-Act piloté par l'INRA de Bordeaux** : Les connaissances en action contre le dépérissement du vignoble. risques biologiques, sensibilités variétales et organisations de gestion de la flavescence dorée.
- **Projet TraDeVi piloté par l'INRA de Montpellier** : Déterminants, indicateurs et gestion technique des trajectoires de dépérissement des vignobles.
- **Projet Vaccivine piloté par l'INRA de Colmar** : Intérêt de la prémunition en tant que méthode de biocontrôle du court-noué : identification de souches virales atténuées de *Grapevine fanleaf virus* potentiellement efficaces contre le court-noué par induction de l'ARN interférence chez *Vitis vinifera*.
- **Projet Vitimage piloté par l'IFV** : Suivi dynamique de la colonisation du bois par les pathogènes responsables des maladies du bois : utilisation des outils d'imagerie non destructive.
- **Projet ToléDé piloté par l'INRA de Montpellier** : Comprendre la tolérance de la vigne et l'agressivité des champignons pour limiter la contribution des maladies du bois au dépérissement du vignoble.
- **Projet Eureka piloté par l'Université Haute Alsace** : Développement de moyens de lutte curative et préventive contre les maladies du bois.

Le CASDAR est alimenté par une taxe sur les exploitations agricoles. Il finance l'appui à l'innovation et au développement agricole et rural en vue de répondre aux enjeux liés à la transition agro-écologique de l'agriculture française